



ADUT – Association Dauphinoise des Usagers du Train

1285, route de la croix St Marc

38440 Ste Anne sur Gervonde

E-mail : adut.ter.ra@gmail.com

Site : <https://adut-ter.org/>

Procès-verbal de l'assemblée générale de l'ADUT du 3 mars 2023 à 19h30

Lieu : Salle Gambetta à La Tour du Pin

L'assemblée générale est animée par Jean-Claude TERRIER, co-président de l'ADUT.

1. Participants à l'assemblée générale

Membres du bureau : JL.EMAURE, E.GALLET, G.RABATEL, JC.TERRIER

Membres du CA : Les membres du Bureau + M.VERDEL

Adhérents ADUT : A.JAKUBOWSKI

Elus : G.BOURDIER, Vice-Président Mobilités et Developpt Durable, CC Vals du Dauphiné

Associations : A.GRABIT (ADTC Grenoble)

2. Absents excusés

Membres Bureau/CA : P.Belvègue, R.Borghi, P.Callot, JP.Lhuillier

Adhérents : I.Babillot ; G.Bouchez ; P.Chelius ; F.Crastes ; C.Cuinet ; JM.Falque ; Y.Lecomtois ; C.Pernoud ; S.Fouché ; E.Nicolas ; P.Poncet ; S.Rey ; J.Thevenon ; M.Tripier

Elus - Mme Elodie JACQUIER-LAFFORGUE, députée de l'Isère

- Mr V.CHRIQUI Vice Président Mobilités à la CAPI
- Mr LESAGE Vice Président Mobilités à la C.C. Val Guiers

L'ADUT remercie Mme Jakubowski pour son témoignage d'adhérente utilisatrice des TER entre St Quentin Fallavier et Vénissieux, Mr Bourdier pour sa participation en tant qu'élu représentant la CC Vals du Dauphiné, communauté directement concernée par les lignes SNCF Lyon – Chambéry/Grenoble et usager régulier des TER de La Tour du Pin vers Lyon, ainsi que notre collègue de l'association voisine ADTC Grenoble.

3. Rapport moral

3.1. Synthèse des échanges

Nous avons procédé à un tour de table où chaque participant a pu exprimer son vécu comme utilisateur régulier ou occasionnel des 2 lignes TER Lyon-Chambéry/Grenoble.

L'année 2021 avait été impactée par la pandémie Covid 19 avec une situation très dégradée à l'automne (rame unique en heures de pointe, voire suppression de TER) en partie résorbée depuis.

L'année 2022 confirme cette tendance liée à un manque de rames TER opérationnelles ayant pour causes racines la mise à la retraite prématurée d'anciennes rames en février, conjuguée aux difficultés de recrutement de personnel de maintenance (comme dans toute l'industrie), suivi d'une nette reprise du trafic TER avec la crise énergétique.

L'on peut retenir les principaux indicateurs de performance : 5% TER supprimés en 2021 (4% annulés la veille, 1% le jour même) ; respect des délais 92% en 2021, tendance 91% cumulé en aout 2022.

Les perspectives à moyen terme sont la livraison de nouvelles rames à compter de 2024 qui ne seront pleinement opérationnelles que lorsque le nouveau Technicentre de St Etienne sera livré (retard de 2 ans, soit 2026).

Les perspectives à plus long terme sont la mise en place progressive des RER (renommés SERM service express régional métropolitain) sur les étoiles de Lyon et Grenoble à partir de 2027, l'augmentation des fréquences (15mn en heures de pointe, service étendu de 5h à 23h) restant subordonnée à des lourds travaux du réseau SNCF sur les agglomérations concernées : 4 voies entre St Fons et Grenay, contournement ferroviaire lyonnais, 4 voies entre Moirans et Grenoble à l'horizon 2030+

3.2. Adhésion - Nombre d'adhérents à l'ADUT

Le nombre d'adhérents à jour d'adhésion 2022 est de 93, en forte chute depuis 2019 (>300) s'expliquant par l'absence de campagne d'adhésion durant la pandémie, le télétravail réduisant le nombre de passagers abonnés TER et notre absence de visibilité sur les réseaux sociaux.

4. Situation comptable à fin 2022 :

Recettes en baisse à 656€ couvrant les dépenses de l'année 2022 (291€). Ce faible niveau de dépenses est surtout lié à la non réception de la facture d'hébergement du site Internet.

Situation comptable en fin d'exercice 2022 = 1445€

Points votés par les administrateurs ADUT (a posteriori, hors séance du 3 mars 2023)

- Acter le principe d'un changement de banque (cout annuel 118€) : validé
- Décider l'augmentation (ou non) de l'adhésion à 8€ en 2024 : validé
- Valider l'adhésion de l'ADUT à la section régionale FNAUT-AURA (20 €/an) : validé

5. Composition de l'ADUT

5.1. Présentation

L'ADUT est composée :

- d'adhérents,
- de relais locaux dans les gares,
- d'un conseil d'administration,
- d'un bureau.

Les décisions sont prises par les membres du CA qui se réunit en début de mois pour partager les expériences et les sujets d'actualité.

Des échanges internes sont effectués par courriel entre les membres du CA et les relais locaux dans les gares pour couvrir le suivi des trafics TER sur les 3 sections : Lyon – St André Le Gaz , St André vers Chambéry, St André vers Grenoble et leurs équivalents dans le sens inverse.

L'enjeu de cette année 2023 est la reconnection aux réseaux sociaux pour que l'ADUT soit identifiée comme l'association interlocutrice clef de SNCF TER et de la Région AURA.

Il convient de rappeler que les actions de l'ADUT ont permis la remise à niveau de grilles horaires TER massacrées sur l'avant pays savoyard en 2019 (section St André vers Pt de Beauvoisin et Chambéry).

Action récente sur les horaires 2023 : trou d'1h30 en heures de pointe d'après-midi sur TER de Grenoble vers les gares au-delà de Rives vers St André, qui a été corrigé fin Aout.

5.2. Composition du CA

Le CA est désormais composé de :

- BORGHI Roland
- CALLOT Pascal
- EMAURE Jean-Luc
- GALLET Eric
- LHUILLIER Jean-Paul
- RABATEL Georges
- TERRIER Jean-Claude
- VERDEL Michel

5.3. Composition du bureau

Depuis l'AG de 2017, les statuts ont été modifiés pour intégrer un fonctionnement en mode collégial par les membres du bureau. Les 5 co-présidents sont :

- BORGHI Roland assurant le rôle de trésorier
- CALLOT Pascal assurant la gestion informatique du site internet
- GALLET Eric assurant le rôle de secrétaire adjoint en charge du site
- RABATEL Georges
- TERRIER Jean-Claude assurant le rôle de secrétaire.

6. Clôture de l'assemblée générale

L'assemblée générale se termine à 22h.

Rives, le 29 août 2023

Jean-Claude TERRIER

